

CRÉATION D'UN CENTRE DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION ET D'OPTIMISATION DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS

UTVPRO:

Unité de Traitement et de Valorisation du Pays Réuni d'Orange

Réunion Interservices CCPRO du 9 avril 2021



CCPRO

Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange

Direction des Grands Equipements AS/25/03/2021



TERRITOIRE & ÉTAT DES LIEUX DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS



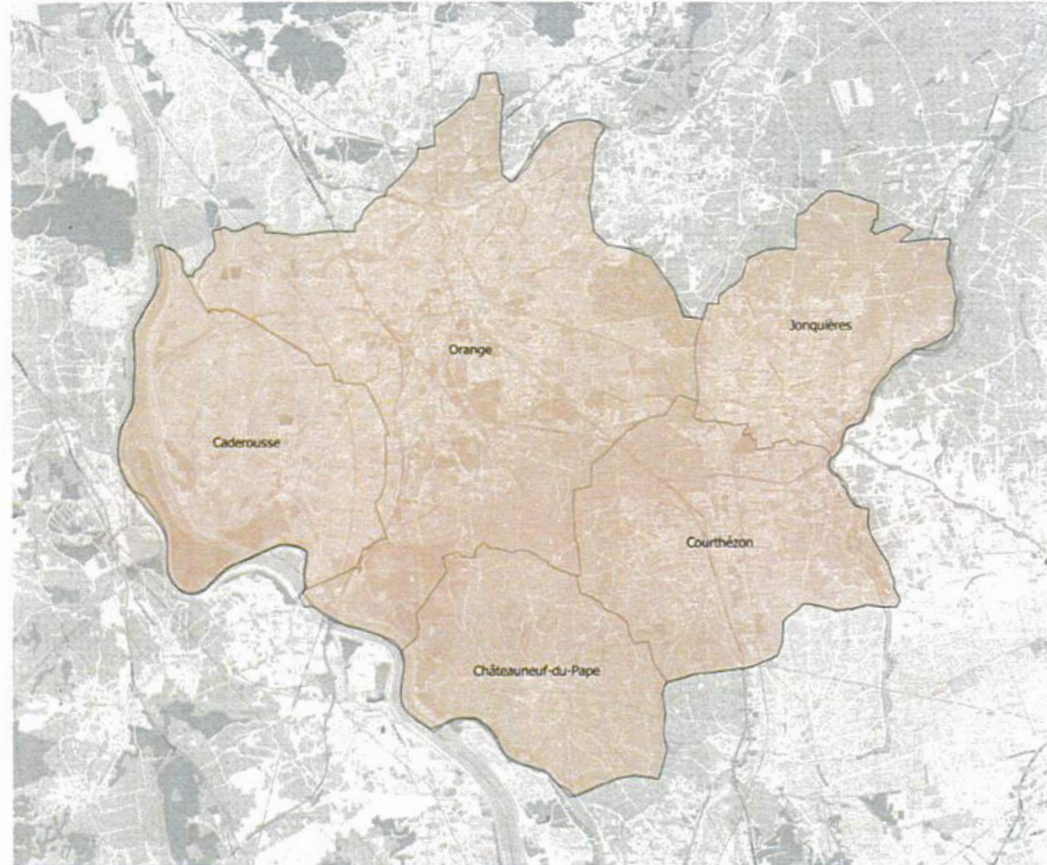
CCPRO

Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange



Présentation de la Communauté de Commune du Pays Réuni d'Orange

- La CCPRO regroupe les communes de Caderousse, Châteauneuf du Pape, Courthézon, Jonquières et Orange dans le département de Vaucluse.
- Parmi ses compétences, on trouve notamment la **collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés (DMA)** produits sur son territoire.
- Le territoire est de typologie mixte à dominante urbaine.



5 communes
46 028 habitants

Etat des lieux de la production de déchets

Gisements et exutoires des déchets de la CCPRO

Flux	Unité de traitement	Prestataire/Exploitant	Traitement/Valorisation	Capacité réglementaire	Tonnage 2019 (estimatif)
OMR	ISDND, Orange	DELTA DECHETS	Enfouissement	Installation fermée en avril 2019	4 000
	UVE, Vedène	SUEZ (fin de DSP au 01/07/2027)	Valorisation énergétique	205 000 t/an	12 000
EMR	Centre de tri, Nîmes	PAPREC	Tri puis valorisation matière		1 500
DV	Centre de valorisation, Bollène	ALCYON	Valorisation organique par compostage		4 200
ENCOMBRANTS	Centre de tri Provence Valorisations, Istres	SUEZ RV ISTRES – PROVENCE VALORISATIONS	Pré-tri avant préparation en CSR et enfouissement du résiduel non valorisable		2 400

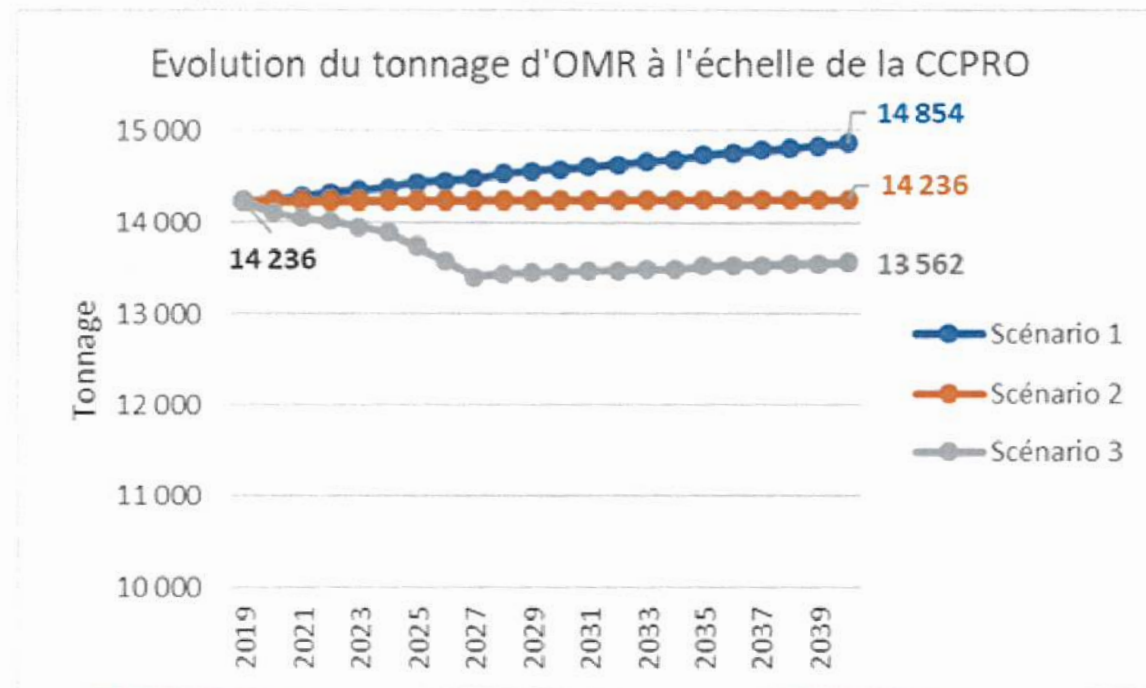
→ Principal exutoire pour le traitement des OMR de la CCPRO : UVE de Vedène

→ Niveau de dépendance de la CCPRO pour le traitement et la valorisation des déchets 100%

Prospective de gisements mobilisables

OMR :

- Scénario 1 : scénario tendanciel
- Scénario 2 : stabilisation dans le temps de la production globale de déchets malgré l'augmentation de population
- Scénario 3 : diminution dans le temps de la production globale de déchets malgré l'augmentation de population (prévention importante)



POINT SUR LE CADRE RÉGLEMENTAIRE



CCPRO

Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange



Orientations du PRPGD



- **Prévention** : Réduire de 10% la production de l'ensemble des déchets non dangereux des ménages et des activités économiques, dès 2025 par rapport à 2015.
- **Valorisation** des déchets non dangereux non inertes : Valoriser 65% des déchets non dangereux non inertes en 2025.

Capacités de traitement pour le bassin de vie Rhodanien :

- Possibilité de création de **centres de prétraitement des déchets non dangereux non inertes** afin de limiter les quantités de déchets ultimes à stocker.

Condition : justifier **de prévention et de tri à la source**.

- **Création d'unités de préparation de Combustibles Solides de Récupération (CSR)**, valorisation énergétique des CSR dans de nouvelles unités ou dans des installations existantes en substitution de combustibles fossiles.

Création de nouvelles unités dédiées de valorisation énergétique : **justifier de la pérennité des gisements sur le long terme et des besoins locaux en énergie**.

→ **Le projet UTVPRO s'inscrit bien dans les orientations du PRPGD de la Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur.**

CARACTÉRISTIQUES DU PROJET - UTVPRO



CCPRO

Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange



Nature et quantité de déchets à traiter

Objectifs de la CCPRO :

- Réduire les coûts de traitement → Dimensionnement de l'unité à **30 000t d'OMR** a minima (**Seuil de « rentabilité »**)
- Retrouver une indépendance pour le traitement des déchets, notamment les OMR
- Disposer d'un outil de traitement évolutif en cas d'évolution du périmètre
- Maîtriser l'outil de traitement



OMR



Tout-venant de déchèteries (TVD)

13 500 t



+

~ 15 000 t



2 400 t



Recherche de gisements locaux
de DAE (?)

+ Refus de Tri du Futur Centre de Tri
Vaucluso-Rhodanien (3000 à 5000 T)



→ **Création d'une SPL** (société publique locale) qui regroupera les EPCI voisins **afin de mutualiser les tonnages de déchets pouvant être apportés sur l'UTVPRO.** |

Caractéristiques du projet

Réponse au **principe de proximité** (LTECV) et respect de la **hiérarchie des modes de traitement** :

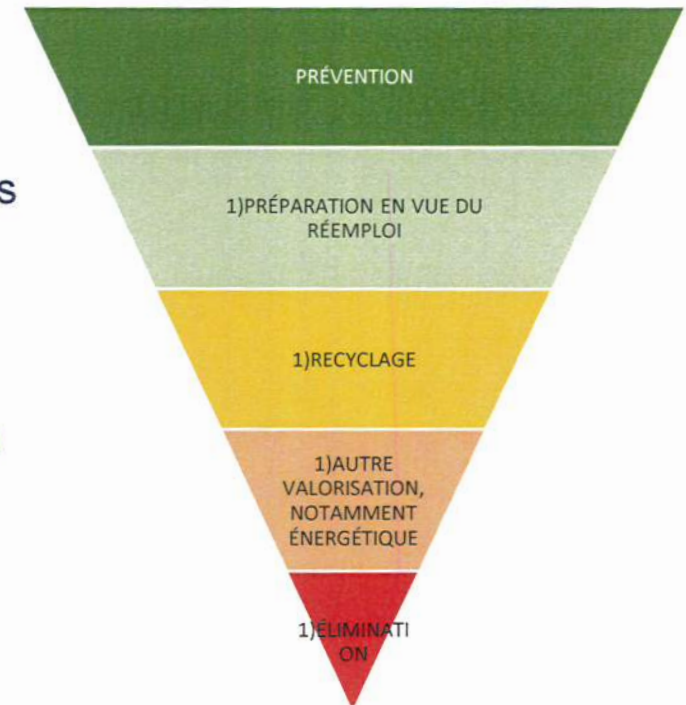
- Tri pour valorisation matière de la fraction recyclable des OMR et du TVD (ferreux/non ferreux, emballages, inertes, piles, verre, ...) ;
- Tri pour valorisation énergétique de la fraction résiduelle non recyclables des OMR et du TVD sous forme de CSR ;
- Enfouissement limité à la seule fraction résiduelle non valorisable.



→ **En 1ere Phase II n'est pas prévu de valorisation énergétique *in situ*.**

Procédure de passation avec négociation : Marché Global de Performances (MGP) ayant pour objet:

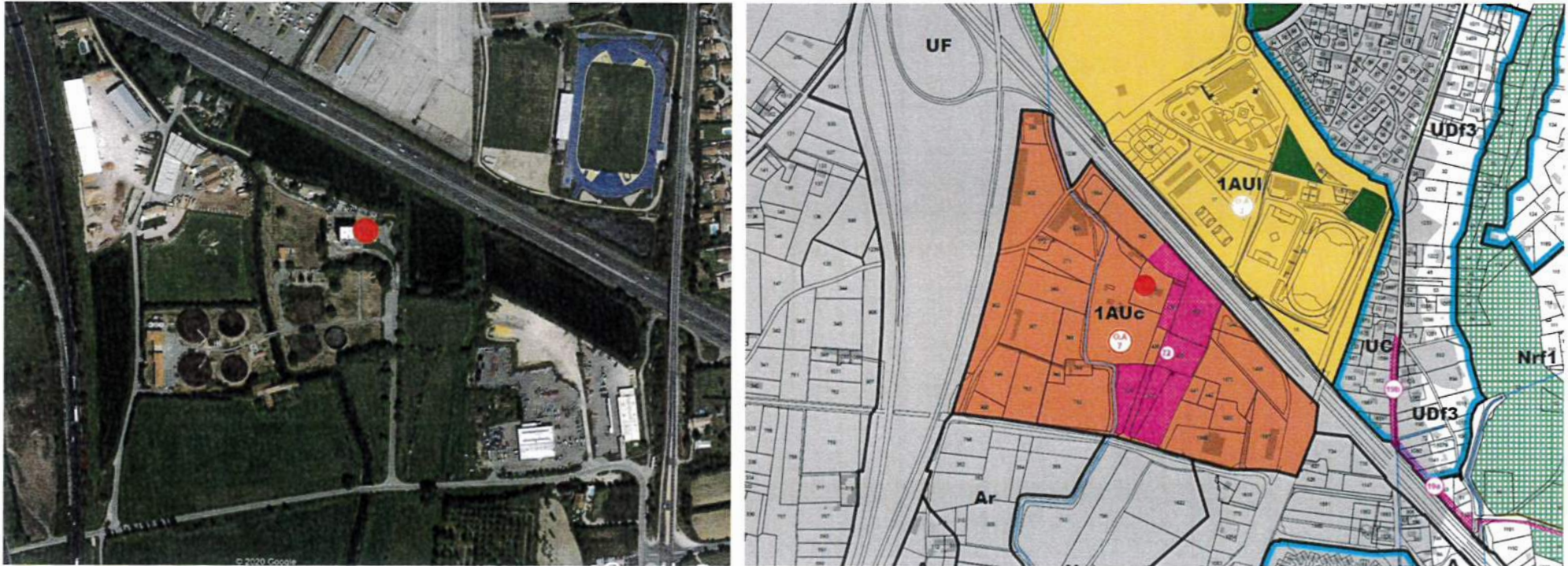
la conception-réalisation et exploitation-maintenance du centre de traitement et valorisation des déchets « UTVPRO ».



Site d'implantation du projet



Site d'implantation du projet



Comprend :

- Le terrain de l'ancien incinérateur « SITORO »(propriété de la ville d'Orange)
- La partie nord de l'emplacement réservé ER72 **en rose** (terrains de propriété privée).
Emplacement réservé au PLU au profit de la CCPRO, pour l'aménagement d'un Ecopôle (1AUc) pour la prévention et la gestion des déchets.

Accès au foncier et au bâtiment appartenant à la ville d'Orange :

- Mise à disposition de la part de la ville ou Cession du terrain (à définir)

Dimensionnement et chiffrage

- Bilan matière indicatif : hypothèses pour l'estimation du coût de traitement en €/t

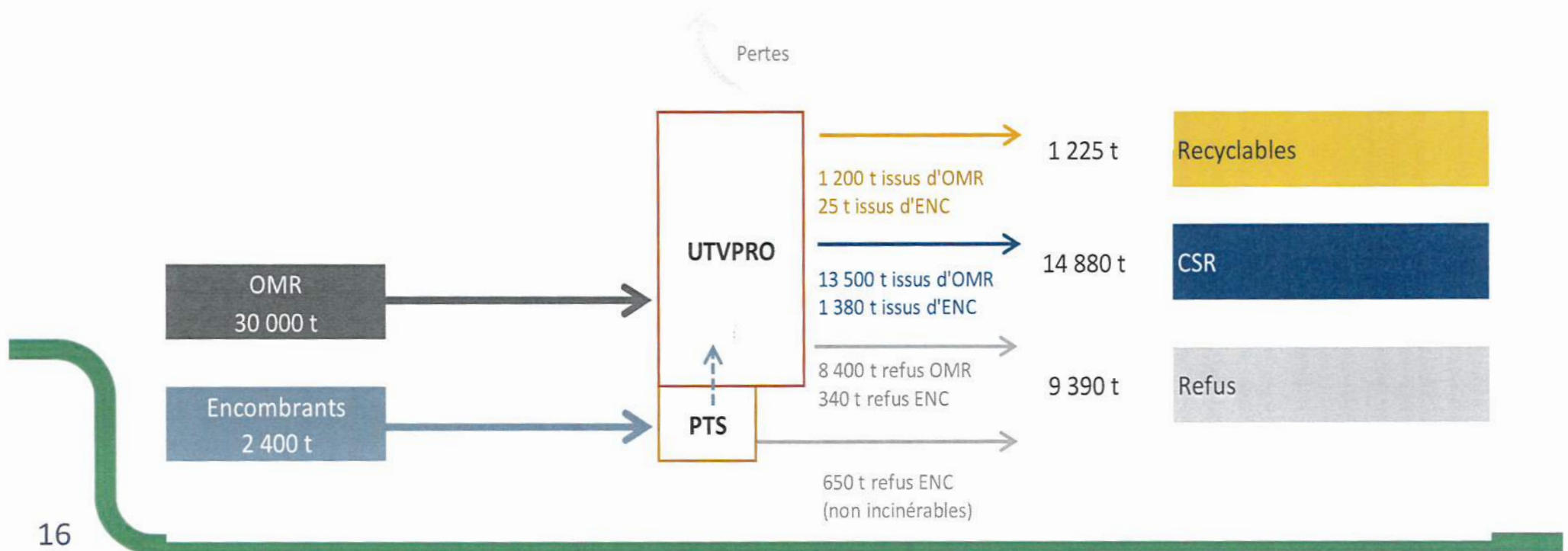
Sera laissé à l'appréciation des candidats.

Pour les **OMR** :

- 4% de recyclables ;
- 45% de CSR ;
- 28% de refus ultimes ;
- 23% de pertes.

Pour les **encombrants** :

- 1% de recyclables ;
- 58% de CSR ;
- 14% de refus incinérables ;
- 27% de refus ultimes.



Dimensionnement et chiffrage

- Investissements :

<i>en €HT</i>	OMR	Encombrants	Total
Process	6 700 000 €	854 000 €	7 554 000 €
<i>Equipements</i>	4 000 000 €	854 000 € ¹	4 854 000 €
<i>Electricité / CC</i>	1 100 000 €		1 100 000 €
<i>Filière traitement d'air</i>	1 600 000 €		1 600 000 €
Génie civil / VRD	6 900 000 €	290 000 €	7 190 000 €
<i>Etudes</i>	900 000 €		900 000 €
<i>VRD</i>	1 000 000 €		1 000 000 €
<i>GC</i>	5 000 000 €	290 000 € ²	5 290 000 €
Autres	2 000 000 €	54 400 €	2 054 400 €
<i>Filière sécurité incendie</i>	1 500 000 €		1 500 000 €
<i>Montage, mise en route</i>	500 000 €	54 400 € ³	554 400 €
Total	15 600 000 €	1 200 000 €	16 800 000 €

¹dont : 250 000 € pelle de chantier équipée d'un grappin ; 4 000 € pour une benne ; 600 000 € broyeur encombrants/DIB.

² Pour un hangar de 300 m² (240 000 €) + casiers de stockage en blocs de béton empilables (50 000 €).

³10% du montant total des investissements : aléas, études, ...

- Amortissement : 10 ans pour le process ; 25 ans pour le GC / VRD

Dimensionnement et chiffrage

- Hypothèses de **coûts de gestion des sous-produits et refus** :
 - Enfouissement des refus : 80 €/t hors TGAP ;
 - TGAP enfouissement : 65 €/t ;
 - Valorisation énergétique des refus : 80 €/t ;
 - TGAP incinération : 15 €/t ;
 - Valorisation des CSR : entre 40 et 120 €/t selon l'exutoire ;
 - Valorisation des recyclables : - 90 €/t ;
 - Transport des refus et CSR : 10 €/t.

- **Coûts de traitement estimatifs** :

Coûts de traitement	Hors amortissement	Dont amortissement	
OMR	113 – 149 €/t OMR, selon l'exutoire de valorisation des CSR	154 – 190 €/t	Actuellement 151 €/t
Tout-venant de déchèteries	109 – 163 €/t encombrants, selon l'exutoire de valorisation des CSR et selon l'exutoire de traitement des refus	148 – 201 €/t	Actuellement 211 €/t